

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 38 (1966)

**Heft:** 9

**Artikel:** Cité universitaire de Genève

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126067>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Cité universitaire de Genève

*Ernest Martin FAS-SIA, Louis Payot SIA, architectes  
Pierre Froidevaux et Walter Weber, ingénieurs SIA*

40

Cet ensemble résidentiel pour 400 étudiants et étudiantes a été réalisé par la Fondation de la Cité universitaire, sur un terrain mis à disposition par l'Etat de Genève, situé à l'extrémité du quartier de Champel, avec vue dégagée au-dessus des falaises de l'Arve, à moins de 2 km. des centres d'enseignement.

Ce terrain est assez vaste pour permettre une extension ultérieure, ainsi que l'installation du Centre sportif universitaire, actuellement encore à l'état de projet.

Le programme établi permet de loger environ un dixième des 4200 étudiants inscrits à l'Université, dont près de la moitié viennent de l'étranger.

L'ensemble architectural comprend 2 immeubles de logements, reliés en rez-de-chaussée par un corps de liaison abritant les services communs.

L'intérêt principal de la composition réside dans l'opposition des masses, l'un des bâtiments, de 13 étages sur rez-de-chaussée, s'exprimant en verticale, alors que le second, d'un gabarit plus traditionnel, borde le parc au fond du terrain.

Le bâtiment élevé est destiné au logement, en chambres individuelles, de 192 étudiants répartis en 6 groupes, subdivisés chacun en 4 équipes de 8 étudiants.

Le bâtiment latéral comporte 128 chambres d'étudiantes, réparties également en 4 groupes, un par étage, subdivisés eux aussi en équipes de 8 étudiantes.

Les premier et deuxième étages sont aménagés en 32 studios pourvus chacun d'une cuisinette et d'un groupe sanitaire, certains d'entre eux ayant la possibilité de disposer d'une chambrette pour y loger des enfants.

Les 8 chambres d'une équipe, réunies sur un dégagement privé, comportent chacune un lavabo, des locaux sanitaires communs, un groupe de deux douches, une cuisinette, ainsi que les locaux de service et, pour les étudiantes, une petite installation pour le lavage et le repassage du «petit linge».

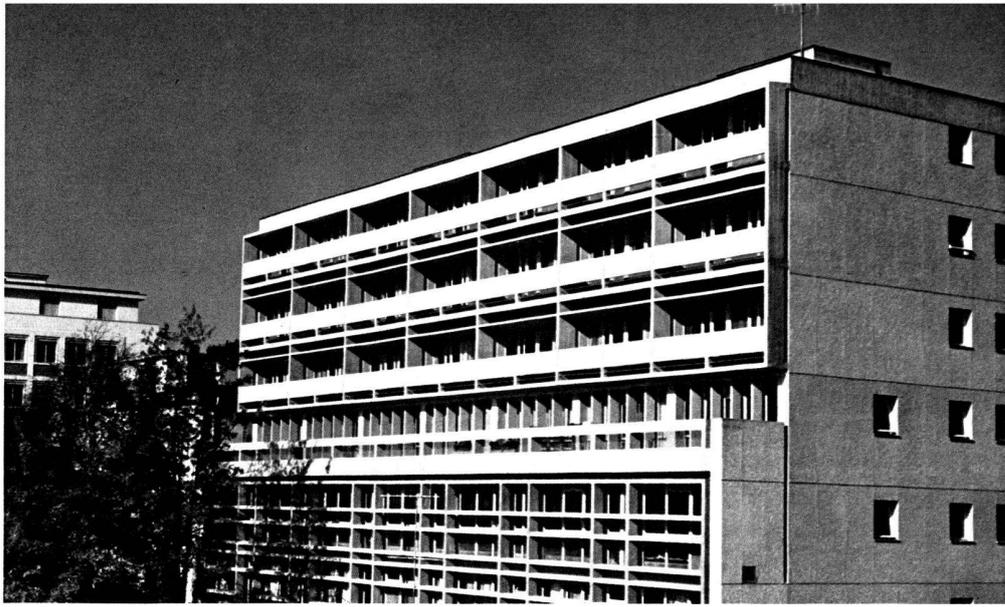
A l'échelon du groupe, qui réunit quatre équipes, il a été prévu une salle de réunions à l'étage et un petit appartement-studio indépendant destiné aux responsables du groupe.

Au rez-de-chaussée, le hall d'entrée se prolonge dans un grand foyer destiné aux fêtes et soirées d'étudiants.

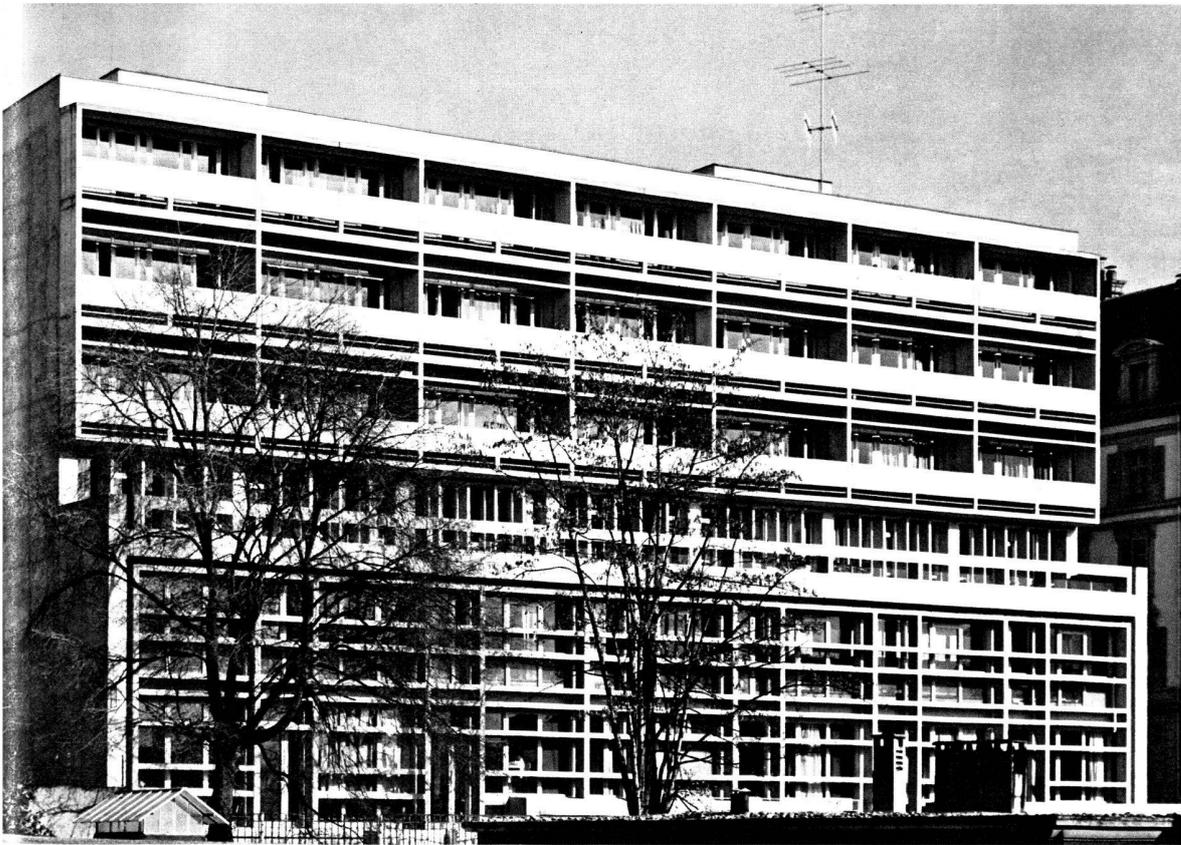
Côté jardin, il donne accès à un restaurant self-service disposant de 150 places assises, ainsi qu'à un grand auditoire de 450 places assises. Cet auditoire a été étudié de manière à permettre l'organisation de manifestations extrêmement variées, telles que conférences, concerts cinéma, théâtre, représentations avec orchestre, services religieux. Pour répondre à ces fonctions multiples, cette salle est équipée d'une scène avec fosse d'orchestre, foyer et loges d'artistes, cabine de cinéma, installations d'enregistrement et de traduction simultanée.

L'ensemble de la Cité universitaire comporte encore les logements de service, celui du directeur étant situé au dernier étage de l'immeuble élevé.

Le parc qui entoure cet ensemble de bâtiments, d'une superficie d'environ quatre hectares, comportera le Centre sportif universitaire, place de jeux, salle de gymnastique, tennis, piscine, tout en ménageant un espace pour l'extension future des bâtiments résidentiels.

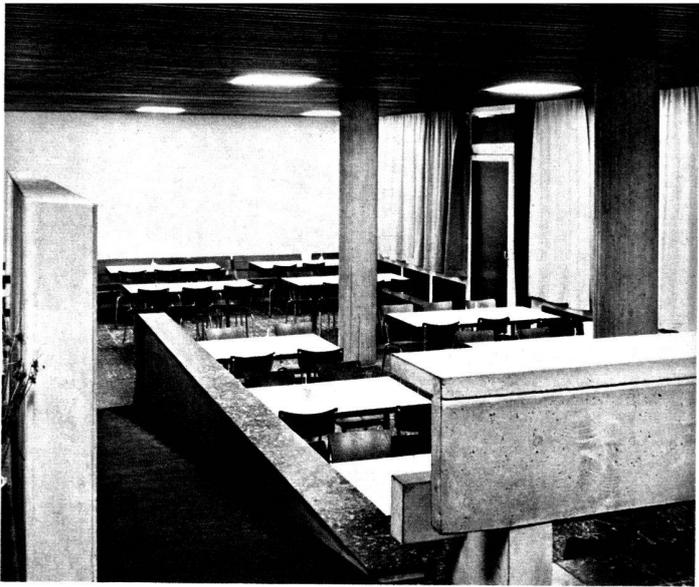


Foyer des  
étudiants  
et apprentis  
Boulevard  
de Grancy  
Lausanne



J. Dumas  
architecte  
Lausanne





Foyer des  
étudiants  
et apprentis  
Lausanne



J. Dumas  
architecte  
Lausanne





1

- 1 Vue du côté sud-est
- 2 Vue du côté nord-ouest (entrée)
- 3 Bâtiment élevé
- 4 Vue sur le bâtiment haut et le centre sportif universitaire



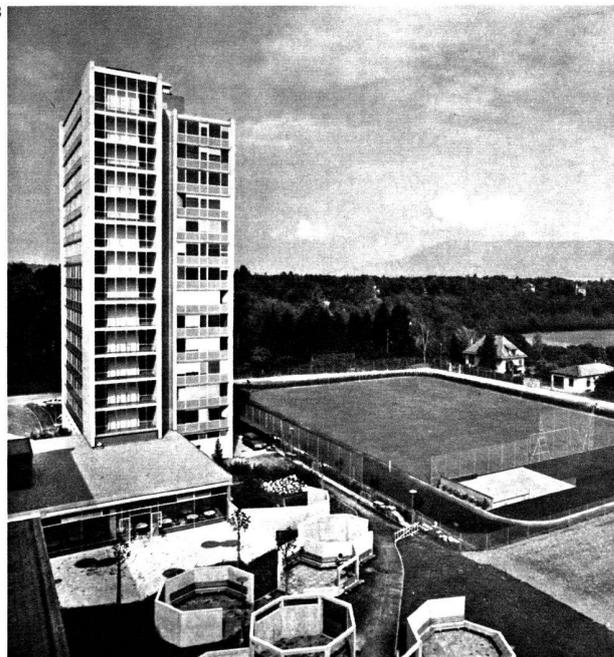
2

## Cité universitaire Genève

Ernest Martin  
Louis Payot  
Architectes



3



4



- 1 Chambre individuelle
- 2 Restaurant self-service
- 3 Studio pour étudiants mariés (2 travées)



2 Cité universitaire Genève

Ernest Martin  
Louis Payot  
Architectes



3

Photos V. Bouvera